

Lycée Français Victor Hugo de Francfort
PROPOSITION PARENTS DU
Compte-rendu du conseil du second degré
jeudi 30 novembre 2017

PRÉSENTS :

Direction/Administration:

M. Commenville (Proviseur)
M. Lechevalier (Proviseur-Adjoint)
M. Bouchet (Directeur Financier)

Professeurs :

Mme Demerdache
Mme Folke
M. Fournier

Déléguée élève :

Eva Koall

Délégués UPEA parents (secrétaires de séances) :

Carole Hils
Corinne Krüger

AVANT-PROPOS

Règles de fonctionnement du Conseil du Second Degré (CSD) proposées par le Proviseur:

- Définition un secrétaire de séance (pour cette réunion les parents délégués)
- Durée visée pour les réunions du Conseil: 1h30
- Pour information : Le Conseil d'Établissement du 15/10 a délégué au CSD l'approbation des voyages scolaires aux coûts en dessous de 500 €/élève. Aucun voyage n'est à approuver pour ce conseil.

Journée défense / Citoyenneté

- Le 12 Janvier 2018 aura lieu la journée défense / Citoyenneté (JDC) de 14h-17h au LFBVH
- Cette JDC concerne les jeunes de 16 ans ressortissants français. Ceux-ci seront contactés et convoqués directement par le consulat.
- Comme la JDC pourra se faire sur Francfort, aucune dispense, sauf cas de force majeure, sera octroyée aux jeunes concernés.
- Si le choix est fait de ne pas participer le 16/1, cette journée devra être rattrapée en France.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Point 1 : Nouveaux dispositifs EPI

- Les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) ont été mis en place suite à la réforme des collèges.
- Le nouveau gouvernement a remodifié et simplifié ces EPIs.
- À partir de cette année au lieu de 2 projets par niveau de classe, il n'y en aura qu'un seul pour l'ensemble des 3 niveaux du cycle 4 du collège (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), dont 1 à cheval entre la 4^{ème} et la 3^{ème}.
- Le LFBVH a choisi de garder les 4 enseignements suivants:
 - en 5^{ème} EPI Développement durable, coordonné par Mme Gendreau
 - En 4^{ème} EPI Santé, coordonné par Mme Birbes

- En 4^{ème} / 3^{ème} EPI Départ pour Mars, coordonné par Mme Poiron
- En 3^{ème} Culture/Création Artistique coordonné par Mme Diep
- Le Parcours Avenir restera néanmoins un thème que les 4^{èmes} et les 3^{ème} traiteront avec leurs enseignants principaux. Ce parcours même si ne faisant pas officiellement parti des EPI retenu, pourra être choisi comme sujet d'oral pour le brevet,
- Les oraux d'entraînement des d'EPIs en 5^{ème} et en 4^{ème} peuvent être maintenus au choix des professeurs mais n'ont pas de caractère obligatoire.

Point 2: Brevet 2018

- Le nouveau gouvernement a maintenu l'épreuve orale du brevet en 3^{ème}. Les élèves pourront choisir leur sujet d'oral entre
 - l'un des 4 EPIs préparés de la 5^{ème} à la 3^{ème}
 - OU leur parcours avenir
 - OU Histoire des Arts, une (seule) œuvre vue en enseignement de l'histoire des arts au cours du cycle 4
- Les projets peuvent être menés et présentés en équipe de 2 élèves
- Ils devront décider de leur choix de sujet d'oral en fin du 2^{ème} trimestre

La note du brevet se calcule de la manière suivante (nouveau décret du 27 novembre):

- 50% sur le control continu en classe de troisième (400 points)
- 50% sur les épreuves écrites et l'oral
 - Épreuve français 100 points
 - Épreuve de mathématiques 100 points
 - Épreuve d'histoire-géographie 50 points
 - Épreuve de sciences 50 points portant sur une ou plus des 3 matières Physiques, Technologie, SVT (déroulement exact des épreuves n'est pas encore précisé)
 - Épreuve d'orale 100 points

Point 3: Experimentation tablettes numériques

- M. Aggoune est le référent numérique cette année.
- L'objectif principal de cette expérience est de préparer les élèves au monde du numérique
- Cette année Le LfVH souhaite renforcer l'exploitation pédagogique du matériel. À cet effet le LfVH a acheté des licences pour Microsoft online et mise sur l'utilisation du logiciel OneNote.
- Rappel historique sur l'expérience des tablettes au LfVH
 - Dernier trimestre 2015/2016 – 1 trimestre d'utilisation en 6^{ème}
 - Année 2016/2017 – 1 classe (5^e à 3) a exclusivement utilisé les tablettes pendant un an Français, Hist-Géo et mathématiques
 - Suite au bilan de fin d'année la décision a été prise d'étendre à d'autres classes et de privilégier les maths et l'EIST en rotation sur les 4 classes de 5^{ème} concernant 75 élèves.
 - 30 tablettes élèves Windows Surface 3 sont à disposition, incluant l'utilisation du clavier et du stylet.
- Une salle de classe (salle 14) est dédiée aux cours avec tablettes. Les équipements restent au LfVH, les élèves ne les emportent pas chez eux. Ils sont stockés dans une armoire de rangement spéciale qui est reliée au réseau et donne du WIFI aux tablettes.
- M. Aggoune expérimente l'utilisation d'applications spéciales interactives et met par exemple le cours rédigé à disposition des élèves via la tablette. Ceci permet aux élèves de passer moins de temps sur la prise de cours et plus sur les exercices et la mise en application. Un Bilan se fera en fin d'année scolaire prochaine et visera à affiner l'analyse de la plus-value pédagogique de l'outil.
- Par ailleurs dans un cadre plus général, le proviseur informe que dans le choix des futurs manuels, le Lycée privilégiera les livres pour lesquels il existe une version numérique enrichie permettant des exercices interactifs
- L'investissement en la matière est considérable :
 - le coût initial pour les tablettes a été de 30.000 €.
 - 6 Tablettes Surface Pro ont été achetées en plus en début d'année pour les enseignants, donc un investissement de 9000 € additionnels.

Point 4 : Suppression moyennes générales sur les bulletins

- Dans la plupart des Lycées en France et à l'étranger, les bulletins n'affichent pas de moyennes générales. Monsieur le Proviseur souhaite tenter l'expérience de supprimer celles-ci sur bon nombre de niveau de classe.
- Les raisons exposées pour ce changement sont diverses:
 - La moyenne générale n'est pas toujours un bon indicateur de la performance de l'élève, elle le réduit à un seul indicateur.
 - Sans celle-ci, une lecture différenciée du bulletin peut avoir lieu et l'élève peut être évalué selon son projet spécifique.
 - Sans moyenne générale, la comparaison d'un élève à l'autre est moins évidente et il est mieux de comparer l'élève à lui-même en terme d'évolution personnelle.
- Sur APB les moyennes générales ne sont pas entrées ni demandées et l'absence de moyenne générale n'est pas bloquant pour les établissements post-bac.
- Les moyennes générales par matières restent sur les bulletins.
- Les enseignants sont en faveur de la suppression des moyennes générales car ils trouvent que les élèves se focalisent sur les notes et consultent trop fréquemment (même en pause) l'ENT.
- La représentante des élèves fait remarquer que pour présenter ses écoles en Allemagne la moyenne générale est demandée.
- Les parents font remarquer qu'au lycée les moyennes générales sont pondérées des coefficients de la filière, et donnent ainsi un bon indicateur pour la moyenne du Bac. Ils demandent si ces moyennes seront également supprimées sur ENT. M. Lechevalier doit vérifier les paramétrages possibles sur ENT.
- Les parents demandent sur quelle base les discussions en Conseil de Classe auront lieu. M. Lechevalier montre la courbe des notes des matières d'un élève par rapport à la fourchette de note de la classe sur l'outil ENT (projeté en Conseil de Classe).
- Le proviseur résume les discussions en proposant de tenter cette année la suppression des moyennes générales au Lycée de la 6^{ème} à la seconde et de les garder en 1^{ère} et en Terminale.
- L'expérience sera évaluée au dernier CSD de l'année scolaire et en conseil pédagogique, afin de décider si la mesure reste définitive.

Point 5 : Évaluation par compétence

- La réforme du collège préconise une évaluation par compétences obligatoire et une évaluation par note facultative sur tous les niveaux du collège et même quelques matières au Lycée
- Le challenge principal actuellement est de dompter l'outil ENT pour permettre la saisie et la visibilité pour les parents et enseignants des compétences par élève par matière. M. Lechevalier annonce et nous démontre qu'une rubrique « Suivi des compétences » a été mise en place pour les évaluations de fin de trimestre. Celle-ci a été ouverte aux parents fin-novembre.
- Il existe 8 domaines de compétences évalués, ceux-ci sont en lien avec les nouveaux programmes et les compétences à acquérir.
- Les compétences doivent être atteintes en fin de cycle. Les cycles sont tous organisés sur des périodes de 3 ans avec des attendus clairs en fin de cycle. Ces compétences sont parfois transdisciplinaires (donc évaluées sur plusieurs matières). Les cycles sont organisés comme suit :
 - Cycle 1 : Maternelle PS, MS, GS
 - Cycle 2 : CP, CE1, CE2
 - Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème}
 - Cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
 - Cycle 5 : Lycée : seconde, 1^{ère} et Terminale
- En France il existe le livret scolaire unique numérique pour les élèves, mais celui-ci n'est pas utilisé pour les Lycées à l'étranger.
- Au LfVH le conseil pédagogique a décidé de mettre en œuvre cette évaluation par compétence pour la 6^{ème} cette année scolaire sur la fin du cycle 3. Cela s'inscrit dans la continuité des classes du primaire, qui évalue déjà par compétences (A,B,C,D).
- Les enseignants de 6^{ème} sont donc libre d'évaluer seulement par compétences ou de garder et de garder ou non une partie des évaluations sous forme notée.
- Certaines matières telles que le sport sont évaluées uniquement par compétences.

- Les représentants de parents ont les remarques suivantes :
 - Une harmonisation des notations de compétences serait avantageuse pour une meilleure compréhension. Pour l'instant chaque professeur met en place son système (certains en notations de 1 à 4, d'autres par des lettres I,S,N,... et d'autres encore utilisent des smileys ou soleils/nuages).
 - Une réunion d'information pour les parents concernés serait avantageuse, notamment sur la visibilité des compétences et pour répondre aux inquiétudes des parents.
- Les compétences seront entrées par les enseignants et visibles sur ENT mais ne seront pas imprimés en accompagnement du bulletin scolaire. Par contre sur le bulletin chaque professeur
- Il est prévu de généraliser les évaluations par compétences aux autres niveaux du Lycée à partir de l'année scolaire prochaine.

Point 6 : Note allemand LV1 pour la Terminale

- Depuis cette année scolaire les élèves de Terminale ABIBAC verront 2 lignes de notes pour l'Allemand: une ligne pour ABIBAC, et une ligne pour l'Allemand LV1. L'appréciation de l'enseignant se trouvera seulement sur la ligne ABIBAC.
- Dans la moyenne générale, seule la note de LV1 comptera.
- La note LV1 (notation de la langue vivante selon le système français) est une note traduite à partir de la note ABIBAC (notation selon le système allemand). Il n'y aura donc pas d'évaluations spécifiques pour la note LV1.
- Les notes LV1 et ABIBAC peuvent varier jusqu'à 4 points.
- L'idée de ce changement est de permettre à nos élèves de ne pas être défavorisé par rapport aux dossiers remis en France ou sur APB
- Mme Demerdache fait remarquer qu'il serait utile d'étendre cette mesure aux bulletins de premières puisque sur APB sont rentrés les 3 bulletins de premières et le premier bulletin de Terminale. M. Lechevalier informera les enseignants d'Allemand de première.

Point 7 : Questions diverses des parents

1. **L'établissement pourrait-il nous donner le calendrier de mise en place des points suivants décidés à la Commission du Second Degré du 16 mars dernier:, Certification B2 espagnol (et préparation) et « Kleines Latinum » ?**

Calendrier d'orientation en ligne avec actualisations

Réponse de la direction :

- Mme Crespy travaille sur le calendrier d'orientation en ligne avec la possibilité d'actualiser les dates et RDV importants. La version numérique sera mise en place d'ici la fin de l'année scolaire.

Certification B2 espagnol (et préparation)

Réponse de la direction

- M. Lechevalier rappelle que le LFBVH a déjà mis en place beaucoup de certifications :
 - DELF
 - DSD
 - Cambridge
- La Certification B2 en espagnol est en cours de mise en œuvre. L'évaluation serait passée à l'Institut Cervantes.
- M. Lechevalier avait compris qu'uniquement le niveau Seconde serait concerné et se préparerait au sein des cours réguliers. Les représentants des enseignants et des parents à la CSD sont d'avis que cette certification serait plus utile au niveau des premières et terminales, afin de pouvoir utiliser cette certification pour les candidatures aux écoles. Le niveau B2 suffit souvent pour commencer des études.
- Sur demande des parents M. Lechevalier vérifiera la possibilité de consacrer une heure séparée pour la préparation à cette certification (compatible avec les emplois du temps des classes de secondes à la Terminale), comme pour le Cambridge exams.

Kleines Latinum

Réponse de la direction

- La certification avait été demandée par les parents aux derniers CSD
- M. Meyer s'était renseigné au Schulamt sur la possibilité d'une reconnaissance sur dossier (sans examen) du niveau de latin des latinistes ayant suivi cette option sur un certain nombre d'années.
- Mme Folke explique que pour certaines études de littérature ou d'histoire il peut être avantageux d'avoir une reconnaissance d'un niveau « Kleines Latinum » mais que souvent le « Großes Latinum » était requis. Elle a fait l'expérience personnellement d'une reconnaissance en Allemagne sur la base de ses études incluant le latin.
- Pour l'instant ce dossier n'a pas progressé et la Direction et se renseignera sur la question.

2. Le calendrier prévisionnel de toute l'année du secondaire pourrait-il être donné en début d'année scolaire, incluant au minimum : les conseils d'établissement, Bacs blancs, brevets blancs, samedi banalisés, conseil de classe, carrefour des métiers, etc.

Réponse de la direction

- Monsieur Lechevalier a mis en ligne sur ENT le calendrier pédagogique avec les grands RDV et périodes pédagogiques, incluant par exemple le bac blanc et le brevet blanc. Ce calendrier pédagogique peut être fixé et communiqué chaque année d'ici les vacances de la Toussaint.
- M. Commenville a émis un calendrier des instances car de tradition au LfVH, mais ces RDV sont amenés à changer.
- Il n'est pas possible de prévoir à l'avance tous les RDV tels les conseils de classe ou autres. Le gouvernement n'a pas par exemple encore communiqué les dates des examens pour les sessions 2018 et d'autres RDV obligatoires de l'AEFE ou du consulat sont annoncés en cours d'années, rendant un calendrier précis impossible à date d'aujourd'hui.

3. Pour le Bac de Français session 2018 tout particulièrement, quelles sont les dates de bacs blancs oral/écrit ? Les mesures pour la session 2017 seront-elles reconduites pour 2018 ? Quels ont été les résultats par filière de la session 2017 ?

Réponse de la direction

- Oui, les mesures de la session 2017 seront reconduites.
- Par contre il n'y aura qu'un seul bac blanc, celui-ci se fera dans les conditions d'examens avec une semaine banalisée à cet effet
- La direction ne souhaite pas communiquer les résultats du Bac de Français par série car au LfVH les séries sont enseignées par un seul enseignant et des résultats plus ou moins bons sur l'une ou l'autre des filières pourraient laisser croire qu'ils ne sont que dépendant de la préparation des enseignants. Hors les résultats sont à évaluer et à voir sur plusieurs années et plusieurs cohortes. Les résultats d'une seule année ne sont pas un bon indicateur.

4. Questions sur l'enseignement de l'Allemand :

Serait-il possible de mieux intégrer les primo-arrivants avec un suivi des compétences dès leur arrivée et offrir l'Allemand LV3 au BAC à partir de la seconde ?

Serait-il possible, comme discuté en début d'année, de mettre à disposition des parents et élèves partir de la 3ème une note explicative du calcul de la note de l'ABITUR ?

Réponse de la direction

- Monsieur Lechevalier exprime son étonnement sur la question de l'Allemand étant donné que d'énormes moyens sont mis en œuvre sur l'enseignement de l'Allemand au collège / Lycée. Il existe plus d'heures et de professeurs pour l'enseignement de la langue allemande au secondaire que de professeurs de Français.
- Des moyens importants sont mobilisés au collège en classique pour l'enseignement de l'Allemand (6 professeurs) par groupe de niveau et ceci est très contraignant en termes d'emplois du temps. Un alignement des emplois du temps par barrette sur plusieurs niveaux de classe soit être fait. Au collège les élèves de classique sont regroupés en 2 niveaux de langue et les grands débutants sont pris en

charge séparément. Les représentants de parents (dont les enfants sont en SI n'étaient pas suffisamment informés de ces aménagements.

- M. Commenville prévoit de mener une réflexion approfondie sur l'enseignement des langues au LfVH pour le projet d'établissement, sachant que l'une des priorités de la Direction pour le nouveau projet d'établissement sera de **remettre en place les enseignements obligatoires**, lorsqu'ils ne sont pas respectés, notamment en 6^{ème} pour les heures de sciences.
- En ce qui concerne le Lycée (niveaux secondes à terminales) une étude sera menée sur la possibilité d'offrir un enseignement LV3 / grands débutants. Cela dépendra du nombre d'élèves concernés, des coûts et des empois du temps.
- Mme Hils et Mme Dermerdache font remarquer que le niveau A2 requis en LV3 est assez facile à obtenir et ne peut être qu'un l'avantage du bachelier.
- M. Le proviseur explique que la possibilité de présenter Allemand LV3 au bac est un choix de l'élève uniquement et peut se faire en tous les cas.
- En ce qui concerne le calcul de la note d'Abitur, dut au changement du Président de Jury ABIBAC du côté du Schulamt (une nouvelle présidente a été désignée), cette note explicative a pris du retard mais sera communiquée aux parents en cours d'année.